

Maisnil

LE MiniMagazine



Mars 2023

Bulletin municipal d'informations



Inauguration de la Ferme des Saules



L'inauguration de la Ferme des Saules a eu lieu **ce samedi 25 mars**, en présence de représentants de la Préfecture, du Département, de la MEL, et d'Elus de villages voisins. De nombreux habitants ont pu découvrir le nouveau complexe destiné à la culture, aux sports, et aux ateliers techniques de Le Maisnil.

Votre agenda

Principaux événements culturels, associatifs, et festifs au cours des prochains mois :

Avril

Samedi 1er avril

Troc de plantes, à Englos, de 14h à 16h30, parking de la Mairie

Dimanche 2 avril



Parcours du cœur - il est de retour le dimanche 02 avril au départ de l'Espace Boulinguez à partir de 9h (inscription sur place). Un ravitaillement est prévu sur le parcours vers Radinghem-en-Weppes.

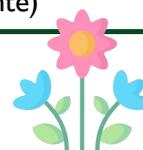
Samedi 15 avril

Troc de plantes (voir détail en page suivante)

Samedi 29 avril



Marché aux fleurs, de 9h à 12h au Parc de la Mairie.



Mai

Vendredi 12 mai



Les Belles Sorties - **Concert du Chœur de l'Opéra de Lille** dans notre église - réservation en Mairie

Samedi 27 mai

Broyage de végétaux - organisé par la MEL, de 9h à 12h et de 14h à 16h, à l'Atelier Municipal.

Juin

Vendredi 2 Juin

Audition **piano-guitare** organisée par le Foyer Rural

Vendredi 16 juin

Le Bon Goûter organisé par les enfants à l'école Alexis Delannoy, à partir de 15h30.

Samedi 24 juin

Fête de l'école Alexis Delannoy

Juillet

**Du samedi 1er au
lundi 3 juillet**

Fête du village - animations, forains, repas et soirée dansante, tournoi de football, feu d'artifice ...





Bonne retraite Michèle

Michèle, secrétaire dans le privé, avait souhaité intégrer la Fonction Publique en 2003. Un poste s'étant libéré à la Mairie de Le Maisnil, la commission d'embauche de l'époque lui a accordé sa confiance et Michèle a commencé à travailler en septembre 2003.

Michèle, tu as fait preuve de grandes qualités d'adaptation pour appréhender le travail un peu particulier des collectivités territoriales, riche de par la variété des domaines à connaître et à maîtriser.

Très vite, nous avons pu apprécier tes compétences, ton implication totale dans les tâches nombreuses qui étaient les tiennes sans oublier ton sourire et ta bonne humeur très agréables et permanents.

Pas moins de 4 équipes municipales t'auront connue durant ces 20 années passées à Le Maisnil. Avec les habitants, nous avons pu profiter de ton accueil, de tes services, des renseignements fournis, des dossiers parfaitement gérés, de toute l'application que tu mettais dans ton travail au quotidien.

Elues, Elus, Maisniloises et Maisnilois, nous te remercions pour toutes ces très bonnes années passées à tes côtés et pour tout ce que tu as apporté à notre village. Tous ensemble, nous te souhaitons une excellente retraite, riche de plein de bonnes choses, de nombreux moments joyeux et très agréables ... et, bien sûr, d'un peu de repos car nous te connaissons tellement active, avec beaucoup de projets et toujours une envie de découvrir de nouveaux horizons.

Bien amicalement de la part de tous.
Michel Borrewater

Sorties printanières

Troc de plantes

La 8^{ème} édition du « Troc de Plantes » des Weppes aura lieu ce samedi 15 avril 2023, de 14h à 16h au foyer Rural de Beaucamps-Ligny. Il ne s'agit pas de vente de plantes, mais uniquement d'échanges. Celui-ci est ouvert à tous les amateurs et passionnés, gratuitement, et sans réservation.

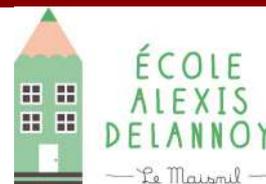


Chœur de l'Opéra de Lille

Le Chœur de l'Opéra de Lille investit notre église ce **12 mai à 20h30** dans le cadre des *Belles Sorties*. Au programme : voyage entre Londres et New-York avec musique sacrée, populaire et négro-spiritual. La réservation des places s'effectue à la mairie - une participation de 5 € est demandée.



Une école pleine de projets



Mieux manger , moins gaspiller !

Grâce au Défi Antigaspi mis en place depuis le 10 mars au 2ème service à l'initiative du Conseil des enfants.

Le principe : chacun se sert selon son appétit (à condition de prendre un minimum de chaque aliment) et s'engage à tout manger. En fin de repas, le poids des déchets de chaque table est pesé et noté sur un tableau.

Le défi est collectif : il s'agit de gagner tous ensemble !

Depuis le début de l'expérience, la quantité de déchets a diminué de façon impressionnante.

Bientôt un premier bilan chiffré permettra d'évaluer avec précision les progrès accomplis.



Découvrir !

Cette année, c'est à vélo que les élèves de CE2, CMI et CM2 vont partir à la découverte des environs de Bailleul, du 6 au 9 juin. Au programme, le moulin de Cassel, le Musée de la Vie rurale à Steenwerck, le parc Marguerite Yourcenar. Gare aux côtes ! Emballés par ce projet, beaucoup de parents se sont portés volontaires pour aider à encadrer les déplacements et les activités. Ce séjour est financé par l'APE.

Recycler !

Venez déposer à l'école **pires usagées, cartouches d'encre imprimante, bouchons en plastique** provenant de boissons (eau, lait, soda, jus de fruits, compotes...) ou de produits ménagers et d'hygiène, couvercles. Les élèves et leurs enseignants s'occupent du reste !



Les pires sont envoyées à Corepile, éco-organisme sous agrément d'Etat.



Récoltés par **Bouchons d'amour**, les bouchons sont acheminés vers un recycleur ou une entreprise de recyclage. Avec l'argent issu de leur vente, l'association participe à l'acquisition d'équipements pour handicapés (fauteuil roulants, matériels handisports), à l'aménagement de l'habitat, d'un véhicule...



cartouche-vide.fr Mme Coccinelle rachète les cartouches collectées par les établissements scolaires et les associations.

En retour, l'école reçoit un chèque en fonction de la valeur des cartouches.

A déposer aux heures d'entrée et de sortie des classes : **8h45 / 12h / 13h45 / 16h30**

Merci !



La Piscine des Weppes à Herlies propose l'opération « J'apprends à nager » : des séances gratuites destinées aux enfants de 4 à 12 ans, pour acquérir l'aisance dans l'eau ou apprendre à nager.

Renseignements au **03 28 55 24 50**



Location de chapiteaux

Dans la mesure de leurs disponibilités, il vous est possible de louer des chapiteaux pour un évènement se déroulant chez vous :

- 1 chapiteau de 3 m x 6 m, au prix de 160 €
- 2 chapiteaux de 5 m x 8 m, au prix de 220 € chacun

La location comprend l'installation du ou des chapiteaux chez vous avant l'évènement et la récupération du matériel après, par les agents techniques de la commune.

Si vous êtes intéressés, merci de prendre contact avec le secrétariat de la Mairie au 03.20.50.24.11.

Votre Mairie

Le secrétariat est ouvert
du lundi au vendredi :
de 8 h 30 à 12 h 00.

Les samedis:
(hors vacances scolaires)
de 8 h 30 à 12 h 00.

Fermetures exceptionnelles

- Les samedis des vacances scolaires (15, 22 et 29 avril)
- Les Samedi 20 mai, et 27 mai

Camion bleu du Pays Lillois

Retrouvez le camion bleu chaque 4eme vendredi du mois, de 9h à 13h, place de l'Eglise à Bois-Grenier. Deux agents du Département du Nord orientent et accompagnent les usagers dans leurs formalités administratives (Pôle Emploi, CAF, CPAM, CARSAT, etc.).

<https://services.lenord.fr/Camion-bleu-France-services>



Rappel : obligation de rentrer ses poubelles.

Les poubelles ne doivent pas demeurer sur la voie publique en-dehors des jours de collecte des ordures ménagères.

Urbanisme

Facilitez vos démarches grâce au Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (**GNAU**). Rendez vous sur le site gnau.lillemetropole.fr pour déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme, comme un permis de construire.

Nouvelle obligation déclarative pour les propriétaires

La loi de finances pour 2020 a mis en place une nouvelle disposition déclarative à destination de l'ensemble des propriétaires (personnes physiques et personnes morales).

Ces derniers devront, pour chacun de leurs locaux, indiquer à quel titre ils les occupent et, quand ils ne les occupent pas eux-mêmes, préciser l'identité des occupants et la période d'occupation (situation au 1er janvier 2023). Les contribuables auront jusqu'au 30 juin 2023 pour le faire. Ensuite, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration.

<https://www.impots.gouv.fr/actualite/gerer-mes-biens-immobiliers-un-nouveau-service-en-ligne-pour-les-usagers-proprietaires>

Vous êtes propriétaire d'une résidence principale ? D'une résidence secondaire ? D'un bien locatif ?

Depuis janvier 2023, chaque propriétaire doit renseigner qui habite dans sa ou ses propriétés via **Gérer mes biens immobiliers** sur impots.gouv.fr*